Association Consommer Autrement En Maurienne
Inter-commissions du 02/12/2018
RELEVE DE DECISION
Version du 05/12/2018

Lieu : Ferme de la Fournache
Heure de début : 10h30 **Heure de fin prévue** : 16h30

Présents : Gisèle, Nadine, Dominique, Noélie, Thibaut, Pierre, Joy, Manuel, Christel

ETAT DES LIEUX

Un état des lieux sur l'avancement des différentes commissions, les outils et supports de communication ont été présentés. Les attentes des personnes réunies sont partagées.

DES REUNIONS REGULIERES EN INTER-COMMISSIONS JUSQU'A L'AG

AG 2019
La prochaine Assemblée Générale est proposée **en mars 2019**.
L'AG est un temps de bilan, d'arbitrage et de projection ; à l'ordre du jour il y aura notamment :

- Bilan moral et financier : une version à produire pour la mairie de Saint Julien au 8 décembre
- Présentation, amendements éventuels et validation de la charte et du règlement intérieur
- Présentation du site et des outils de communication
- Décision sur le local
- Renouvellement des adhésions (bulletin avec autorisation diffusion coordonnées + attente de l'adhérent envers l'association)

Il est proposé de se réunir en inter-commissions (Comité d'Animation, Commissions Projet, Communication et Fonctionnement) afin d'optimiser les disponibilités des membres actifs et de fluidifier la communication et la prise de décision.

Objectif : Réaliser une action concrète d'ici l'AG

INVENTAIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Les informations collectées lors des 3 interventions de CAEM à partir de la carte des producteurs locaux sont à capitaliser.
Chantier identifié : établir une charte qui transcrit les valeurs de CAEM de manière à guider les choix des producteurs et produits à faire figurer ou pas sur cette carte.
Ressources à explorer : Croc'Bauges, presdecheznous.fr

Et en attendant que notre propre charte soit établie :

- Se rapprocher de Colibri pour voir si leur carte ramenée à notre échelle

territoriale peut figurer sur notre site (faisable ? acceptable ?)

- Proposer à des producteurs de regarder le site, la charte et renseigner leurs informations sur presdecheznous.fr

Les premiers producteurs / artisans approchés seront : La Ferme des Brebiquettes & Annick Mottard (Nadine) ; Le Pain de Jean & Les Jardins de Saint Julien (Dominique) ; Les Escargots de la Maison Blanche & son activité d'artisan du cuir (Pierre) ; Le Safran des Hurtières & les savons (Joy) ; Pichon & Léo et Amandine (Noélie) ; Sylvain Colly (Thibault) ; Les Sybelles Poulettes (Christel)

GROUPEMENT D'ACHAT

Chantier identifié : aspects légaux et réglementation pour une association qui souhaite mettre en place un groupement d'achat (TVA à collecter ou pas, seuils…).
Ressource à contacter : PSA (Profession Sport Animation)

L'idée de distribuer les marchandises achetées collectivement au marché est intéressante, avec l'idée de se positionner sur des produits non présents sur le marché ; une fois par an les associations peuvent bénéficier d'une gratuité.

Voir comment faire le lien avec les personnes dans les villages qui ne se déplacent pas/peu.

LOCAL

Chantier identifié : estimer les coûts engendrés par le local (assurance et charges) et s'informer sur les possibilités de proposer des évènements en propre ou en partenariat (voisinage).

Préparer et transmettre une lettre pour officialiser notre intérêt sur le local avant le 6 décembre

AUTRES SUJETS / OPPORTUNITES

Un guide des exposants du marché de St Jean est en gestation sous l'impulsion de Noélie et Thibaut : une initiative qui pourrait être suivie et proposée aux autres marchés de Maurienne.
Le SIRTOMM via son ambassadrice du tri pourrait organiser une visite du centre de tri.
Le SPM finance AGATE pour mener des actions de sensibilisation à l'alimentation durable et locale.
AGATE et CROC'BAUGES ont un vélo mixeur / cuisine mobile.

Rappel : Sujets à communiquer aux autres instances de l'association

Sans objet : réunion inter-commissions

Ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Projet

Etat d'avancement des chantiers et préparation de l'AG

Qui se charge de communiquer la date, l'heure et le lieu de la prochaine réunion ?

Date fixée collectivement : lundi 17 décembre à 18h
Pierre trouve une salle et diffuse l'information aux adhérents

Responsables de la rédaction et de la communication du compte-rendu

- **Rédaction** : Christel
- **Relecture/validation** : tous les participants
- **Diffusion du compte-rendu** :